

## Profession

### Un été très RE 2020 pour Effinergie

L'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> juillet qui a rassemblé l'ensemble de ses membres et partenaires en visioconférence, sous la présidence de Hubert Dejean de La Bâtie, a surtout permis de préparer l'avenir. Car à l'heure où un consensus général se dégage sur le rôle de la transition écologique pour relancer l'économie française, le collectif pionnier et historique de l'efficacité énergétique des bâtiments entend bien continuer à tirer la performance vers le haut et ne pas baisser la garde sur les exigences environnementales. « Le succès de la prise en compte de l'efficacité énergétique est une grande satisfaction pour nous, reconnaît Yann Dervyn, directeur du Collectif Effinergie. Mais un certain nombre de signaux laissent entendre que les objectifs pourraient être abaissés et nous serons vigilants pour éviter cet affaiblissement. »



Après une intervention de la députée Marjolaine Meynier Millefert, membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, l'Assemblée a été l'occasion de présenter les temps forts du collectif sur le premier semestre 2020. En résumé : un travail, pendant le confinement afin de proposer, début mai, des actions concrètes pour une relance durable du secteur essentiellement axée sur la rénovation des bâtiments ; la signature d'une convention cadre de 3 ans avec l'ADEME intégrant la rénovation des bâtiments y compris ceux du patrimoine, la construction exemplaire et la définition des quartiers de demain, et enfin le toilettage du label BBC-Effinergie rénovation lancé il y a déjà 10 ans. « Suite au retour d'expériences issu de l'observatoire BBC, ce travail de refonte vise à corriger ses faiblesses tout en gardant son intérêt général, précise Yann Dervyn. Plusieurs critères vont évoluer comme le renforcement des exigences sur la qualité de l'enveloppe, l'intégration d'une démarche bas-carbone avec un indicateur CO<sub>2</sub>, une dérogation pour les bâtiments collectifs initialement chauffés par convecteurs électriques ou encore une attention particulière au confort d'été, à la qualité de l'air, aux énergies renouvelables et aux coûts de la rénovation. Date de lancement : le 22 octobre 2020 dans le cadre de l'Agora ThermPresse.

En attendant, l'actualité est la finalisation de la future réglementation environnementale. « Nous sommes très mobilisés sur ce mois de juillet pour participer aux réunions de concertation, dont la première se tient ce lundi 06 juillet, confirme Yann Dervyn. Etant donné sa complexité et le nombre d'acteurs aux objectifs différents, elle ne sera pas parfaite et notre rôle sera, ensuite, de l'accompagner par un label performanciel. »